

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

---

AVIS est donné aux personnes intéressées que le comité de préservation du patrimoine bâti est saisi d'une demande d'autorisation de démolition pour l'immeuble situé au 380, rue des Prairies.

Conformément au *Règlement 1785-00-2021 relatif à la démolition d'immeubles*, toute personne qui désire s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour ce projet de démolition complète doit, dans les dix (10) jours qui suivent la publication du présent avis, faire connaître son opposition motivée à la direction des affaires juridiques par écrit, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Par la poste : Ville de Beloeil  
Direction des affaires juridiques  
777, rue Laurier  
Beloeil (Québec) J3G 4S9

Par courriel [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca)

Le comité de préservation du patrimoine bâti analysera les oppositions reçues lors d'une séance publique qui sera tenue à l'urbanisme, au 996, rue Dupré, le 14 avril 2025 à 16 h 30.

Donné à Beloeil, ce 2 avril 2025.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

Télécharger l'avis public

